Réf. Farde e-Assemblées : 2666760

N° OJ : 98

Projet d'Arrêté - Conseil du 17/11/2025

Objet : Subside 2025 à l'asbl «Gemeenschapscentrum Nohva».- Montant : 2.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu les articles 93 et 117 de la nouvelle loi communale;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 décembre 2001 y relative;

Vu la délibération du Conseil communal approuvant le budget pour l'exercice budgétaire de 2025;

Vu les crédits inscrits à l'article 52009/32201 du budget ordinaire de l'exercice budgétaire de 2025;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : Octroyer un subside pour un montant de 2.500,00 EUR à l'article 52009/32201 du budget ordinaire 2025, à l'asbl «Gemeenschapscentrum Nohva» pour l'organisation de "Fiesta Folie".

Annexes :